Supprimer le franc CFA : une urgence politique pour la France et une urgence psychologique pour l'Afrique

03/04/2017 à 13h30

Après les prochaines élections présidentielles, la France devra se débarrasser du boulet politique que constitue le franc CFA.

Le franc CFA (Franc des colonies françaises d'Afrique) a été créé le 26 décembre 1945. En 1958, il est devenu Franc de la communauté française d'Afrique. Aujourd'hui, il a deux noms car, dans la réalité, deux CFA existent :

– Pour les pays de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) il est le Franc de la Communauté Financière d'Afrique.

– Pour les pays de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale), il est le Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale.

Dans la réalité, peu importe que le CFA garantisse la stabilité des monnaies des pays membres, qu'il oblige les Etats à gérer leur monnaie et que, comme les émissions dépendent de la Banque de France, il y ait impossibilité pour les pays concernés de faire marcher la « planche à billets ». Peu importe également que la France garantisse les transactions. Peu importe enfin que les monnaies nationales de pays à faible revenu ne vaudront plus rien si elles ne sont pas adossées à une monnaie forte ; d'autant plus que, dans tous les cas, les échanges se feront en dollars ou en euros.

Peu importe tout cela car, et une fois pour toutes, en Afrique, le CFA est vu comme une survivance coloniale. Dans ces conditions, la France n'a aucun intérêt à son maintien.

D'autant plus qu'économiquement, la zone CFA ne compte pas pour elle. Ainsi :

– En 2015, alors que la totalité de ses exportations mondiales était de 455,1 milliards d'euros, la France a vendu à la seule Afrique sud saharienne pour 12,2 milliards d'euros de biens et marchandises, soit 2,68% de toutes ses exportations. Sur ces 12,2 milliards d'euros, la zone CFA en a totalisé 46%, soit environ 6 milliards d'euros, soit à peine 1,32% de toutes les exportations françaises. Pour ce qui est des importations, les chiffres sont voisins.

– La zone CFA n'est plus cette « chasse commerciale gardée » permettant aux productions françaises de bénéficier d'une sorte de marché réservé comme certains l'affirment. En 2015, la part de la France dans le marché de cette zone ne fut en effet que de 11,4%, loin derrière la Chine.

L'intérêt politique de la France est donc de supprimer le CFA afin d'en finir une fois pour toutes avec les sempiternelles accusations de néocolonialisme.
Bernard Lugan